

Procès-verbal du CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 Novembre 2016

Présents : Nicolas FEDOU - Marc ASTRIC - Gilles VIEULLES - Claudie TOMASEK - Régis ARTIS - Georges AT - Jacqueline CALASTRENG - Vincent MAHOUT - Rose-Marie MELENDO - Joël OULIE - Anne-Marie ROBERT - Fabienne TAPPARO.

Absents excusés (avec procuration) : Magali FLAGEL (procuration à Nicolas FEDOU) - Valérie GRATIAS (procuration à Claudie TOMASEK) - Magaly JOINING (procuration à Vincent MAHOUT).

Absents excusés (sans procuration) : Néant.

Absents : Néant.

Secrétaire de séance : Claudie TOMASEK.

*** **

La séance a été ouverte à 18h30, sous la Présidence de Monsieur FEDOU Nicolas, Maire.

1/ DELIBERATION N°1 : décision modificative n°1.

Programme d'équipement n° 303 : Changement des radiateurs du cinéma et de l'école.

Budget prévu : 5 000 € - Réalisé : 5 464,18 €

Dépassement pris sur le programme : réfection du chéneau de la halle : +464.18 €

Votants : 15 (dont 3 procurations) ; Pour : 15; abstention : 0; contre : 0.

2/ DELIBERATION N°2 : régularisation cadastrale du cimetière.

Une partie du cimetière est implantée sur une parcelle de Monsieur Bernard Raynaud.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous actes, pièces et documents consistant à échanger la parcelle de Monsieur Raynaud contre une parcelle municipale.

Cette régularisation permettra à la commune d'être propriétaire du terrain du cimetière en son intégralité.

Votants : 15 (dont 3 procurations) ; Pour : 15; abstention : 0; contre : 0.

3/ DELIBERATION N°3 : SDEHG modification des statuts.

Lors de la réunion du 3 octobre dernier, le comité syndical a approuvé le projet de modification statutaire concernant les compétences du SDEHG, à savoir : gestion de l'énergie, du réseau de chaleur, de l'infrastructure de charge pour les voitures électriques, de la production d'électricité et réseau de télécommunication.

Compte tenu de l'élargissement des compétences en matière d'énergie, le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne prend la dénomination de :

Syndicat Départemental *d'Energie* de Haute Garonne.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur cette modification des statuts.

Votants : 15 (dont 3 procurations) ; Pour : 14; abstention : 1; contre : 0.

4/ DELIBERATION N°4 : Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'achat de clôture pour l'école maternelle.

Monsieur le Maire propose de prolonger la cour sur l'espace vert situé le long de l'école maternelle et dans le prolongement du parking des enseignantes et du personnel communal.

Après étude de plusieurs devis, il propose au conseil municipal de demander une subvention au Conseil Départemental pour un montant de travaux de 2.486,17€ TTC.

Votants : 15 (dont 3 procurations) ; Pour : 15; abstention : 0; contre : 0.

5/ DELIBERATION N°5 : Demande de subvention pour l'achat de jeux pour enfants pour le square place de la Mairie.

Monsieur le Maire propose au conseil Municipal de poursuivre la rénovation de l'aire de jeux place de la Mairie par l'achat de nouveaux jeux pour enfants. Il propose de demander au Conseil Départemental une subvention pour l'aider à acquérir ces jeux.

Choix fait par la commission enfance : jeux pour enfants de 5 à 12 ans.

Après étude de plusieurs devis, il propose au conseil municipal de demander une subvention au Conseil Départemental pour un montant de travaux de 2 535€ TTC€.

Votants : 15 (dont 3 procurations) ; Pour : 15; abstention : 0; contre : 0.

6/ DELIBERATION N° 6. Personnel communal : création d'un poste dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir pour 2017.

Monsieur le Maire propose le recrutement d'un contrat d'avenir sur 3 ans, à compter de janvier 2017, pour l'agence postale et le temps périscolaire.

Votants : 15 (dont 3 procurations) ; Pour : 14; abstention : 1; contre : 0.

7/ DELIBERATION N° 7. Personnel communal : autorisation spéciale d'absence pour maladie très grave d'un enfant.

La délibération du conseil municipal du 8 novembre 2007 présente une liste d'autorisations spéciales d'absences.

Il est proposé de rajouter à cette liste l'autorisation spéciale d'absence pour maladie très grave d'un enfant (même majeur). L'autorisation sera donnée par le maire.

Votants : 15 (dont 3 procurations) ; Pour : 15; abstention : 0; contre : 0.

8/ DELIBERATION N° 8. Personnel communal : augmentation d'une heure d'un poste d'adjoint technique de 20h00 à 21h00 par semaine.

Votants : 15 (dont 3 procurations) ; Pour : 14; abstention : 1; contre : 0.

Fin de la séance à 19h00.